

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU JEUDI 16 FEVRIER 2017

Présents : D. CHAUVIN, P. PETETIN, O. CUBY, R. TOMATIS

Excusé : D. DAVID

Délibérations :

Bail pour les locaux à la Communauté de Communes :

Le bail concernant les bureaux de la Communauté de Communes arrivant à échéance le 31 décembre 2016, celle-ci demande que le bail soit prolongé jusqu'au 31 mars 2017. Avis favorable à l'unanimité.

Vente du bâtiment de la poste :

Le Conseil Municipal décide de vendre à M. François MIVELLE le bâtiment de la poste cadastré AE 154 et AE 381 pour un montant de 190 000 €. Avis favorable à l'unanimité.

Vente de la maison de M. FOURNIER rue St Antoine :

La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption sur cette maison.

Travaux en projet :

Rénovation de voirie rue Basse :

Cette rue est en très mauvais état, il est décidé de la rénover par un tapis enrobé sur l'ensemble de la largeur (accotements compris). Des devis ont été demandés à la SJE et à la société Roger Martin. Un seul devis (SJE) nous est parvenu pour l'instant. Nous attendons le retour du deuxième devis pour valider ces travaux qui seront réalisés dès le printemps.

Chemin du Moulin du Saut :

La partie basse du chemin du Moulin du Saut étant très abîmée par le ruissellement lors des orages, il est nécessaire de goudronner cette partie. Deux options sont possibles : sur une longueur de 100 ou 400 mètres. Nous retournerons sur place avec les entreprises pour décider.

Sanitaires camping :

Il est prévu de construire un nouveau local sanitaire au camping. Le choix se porte sur un local fermé pour protéger les installations. Tous les devis ne nous sont pas parvenus. Nous ne pouvons pas décider de suite, mais souhaitons une mise en service dès les vacances d'été.

Source de Seigne et Sarre :

La commune de Doye avait souhaité réaliser un captage d'eau sur une propriété de la commune de Nozeroy afin de compléter ses ressources en eau. Après analyse des différents paramètres :

Compétence eau qui revient prochainement aux communautés de communes

Création d'un périmètre de protection autour du captage qui va directement impacter les pratiques agricoles sur les parcelles situées en amont.

Dévalorisation des parcelles pour les propriétaires

Possibilités pour la commune de Doye de bénéficier d'autres solutions (adhésion au syndicat du Centre-Est, possibilité également avec la commune de Charency).

Il est décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande, un courrier sera fait à M. le Maire de Doye dans ce sens.

Délégués SIVOM :

Suite à la fusion des Communautés de Communes et à la création du SIVOM, il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au SIVOM. Sont élus : M. Dominique CHAUVIN, titulaire et M. Robert TOMATIS, suppléant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Secrétaire de séance,

Dominique CHAUVIN